Fabriquer son aliment volailles

Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard

Objectifs

■ Connaître les avantages et inconvénients à produire son aliment, les éléments de faisabilité technico-économique en volailles de chair et poules pondeuses.■ Connaître quels équipements et compétences sont nécessaires pour fabriquer son aliment

Enjeux

De nombreux petits élevages de volailles de chair et/ou poules pondeuses contraints d'acheter des aliments du commerce onéreux font face à des coûts de production élevés (en particulier en Bio) qui mettent parfois en péril leur équilibre économique

Contenu

Journée 1 :• Les paramètres tech-niques et économiques à prendre en compte avant de prendre la déci-sion de fabriquer son aliment. • Composer des rations adaptées aux besoins physiologiques• Les équipements et investisse-ments (stockage, broyage...), l'or-ganisation et le temps de travail nécessaires• Coûts de revient comparés à100 % d'achat d'aliments dans le cas ou non d'une production des céréales sur sa ferme.Visite de terrain : retours d'expé-rience auprès d'éleveurs produisant leur aliment à la ferme : mise en place, résultats obtenus, atouts et contraintes.Journée 2 :Visite de l'atelier col-lectif de fabrication d'aliment du GIE «Epi de Blé» au lycée agricole de St Maximin (Var). Le GIE regrou-pe 5 éleveurs Bios, un céréalier Bio et le lycée.

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 18/11/2019

Tarifs

Non agricole 336€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres fonds de formation, nous contacter.

Plus de renseignements

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

18 nov 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	30250 Sommières	Max Haefliger, expert en gran-des cultures et volailles Bio et directeur du BioCIVAM Aud
22 nov 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	83000 VAR	Sophie Dragon, animatrice du GIE Epi de Blé et directrice d'AgriBio Var

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)